



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION

60 rue Vergniaud/75640 Paris CEDEX 13/www.fo-com.com/telecoms@fo-com.com

FRANCE TÉLÉCOM – ORANGE

ÉLECTIONS CE/DP • NOVEMBRE 2011

COM



2005-2011

ÇA VA DURER ENCORE LONGTEMPS ?

Le Comité Central d'Unité Économique et Sociale (CCUES) devrait fonctionner selon la volonté du personnel, mais cela n'a jamais été le cas ! Voilà de trop longues années que la CGT, SUD, CFDT et CGC cogèrent le CCUES et les ASC (Activités Sociales et Culturelles) demeurant sourds aux attentes des salariés, oubliant leur obligation première : satisfaire le personnel !

**Six ans que cela dure
et c'est toujours un « foutage de gueule ! »
Combien n'ont même pas pu partir en vacances
pendant l'été 2010 ?**

Ces équipes de syndicalistes ont occupé tous les postes : Secrétariat pour la CGT, Trésorerie pour SUD, Trésorerie-Adjoint pour la CFE-CGC, Présidence de la commission ASC du CCUES pour la CFDT...

FOcom n'est pas membre du bureau du CCUES et n'a jamais présidé la commission ASC. FOcom n'a participé ni à l'élaboration, ni à la gestion des budgets ASC, n'étant pas en mesure d'influer sérieusement sur les décisions et ne souhaitant pas devenir complice d'une politique mécontentant 80 % du personnel aujourd'hui.

**Déconvenues, difficultés,
frustrations...
Cela doit changer maintenant !**

Les militants Force Ouvrière Communication ont été à l'origine de la création de 80 % du social aux PTT (création de maisons de Vacances PTT, maisons de la MGPTT, par exemple...). Ceux qui ont commencé à gérer le budget ASC en 2005 (CGT et CFDT) ont fait le choix de subventionner des structures extérieures au patrimoine historique : le personnel a vu ainsi les tarifs des structures sociales de grande qualité des PTT s'envoler et devenir inaccessibles...

**Le personnel, témoin et victime,
détient l'avenir entre ses mains !**

Ces dernières années, le personnel a été à la fois le témoin, bien malgré lui, et la victime bien malheureuse, des choix

de politiques sociales et d'erreurs de gestion de syndicalistes de la CGT, SUD, CFDT et CFE-CGC.

**Avec FOcom, c'est la transparence
et l'égalité de traitement !**

FOcom, libre et indépendante, déclare publiquement et solennellement n'être liée financièrement à aucun organisme de voyages, à aucun centre ou village de vacances, à aucun comité central d'entreprise de type EDF, SNCF, RATP ou autres... FOcom déclare son intention de rendre public le montant total de toutes les sommes d'argent dévolues par France Télécom Orange (ASC et fonctionnement). Une fois ces sommes d'argent connues de toutes et tous, FOcom garantit au personnel **une redistribution intégrale**, contrôlée par une **commission nationale de contrôle des comptes**, que FOcom propose de créer dès 2012, avec la participation de personnels volontaires (non-cadres, maîtrise et cadres) et d'un membre par organisation syndicale.

pose de créer dès 2012, avec la participation de personnels volontaires (non-cadres, maîtrise et cadres) et d'un membre par organisation syndicale.

**Une nouvelle méthode
d'attribution en toute égalité !**

FOcom propose une nouvelle méthode d'attribution des prestations ASC, déjà testée et approuvée par des salariés dans deux directions territoriales et deux divisions à France Télécom Orange, comme dans bon nombre d'entreprises en France. Elle est basée sur le quotient familial (QF), avec un socle forfaitaire pour tous. **Elle garantit à chacun de recevoir sa juste part du social des ASC, sans avoir à la quémander comme c'est encore le cas aujourd'hui.** Tout le monde sera gagnant !



Une simple division !

Cette nouvelle méthode repose sur une simple division du montant total du budget dévolu aux ASC par le nombre de personnels travaillant dans l'entreprise, ce qui représente **un peu plus de 1 000 euros par personne (plus ou moins, compte**

tenu de la baisse des effectifs et selon le quotient familial de chacun... Cette somme pourrait être sensiblement augmentée, à la condition que les autres organisations syndicales acceptent de réduire le montant de la rétrocession effectuée par les CE au CCUES, comme le préconise FOcom !)

Cette nouvelle méthode s'appelle : « **Le PANIER POUR TOUS** »

BASE DE CALCUL D'UN « PANIER POUR TOUS » : 1 000 EUROS / AN / SALARIÉ *

Gérard Dupont a choisi :

■ une aide pour séjour de vacances	500 Euros
■ une aide pour chèques vacances gratuits	300 Euros
■ une aide pour un spectacle	50 Euros
Montant total dépensé	850 Euros

Reste à dépenser par Gérard Dupont 150 Euros

En fin d'année, FOcom proposera au salarié l'attribution du solde sous forme de chèques, au choix : Coop, Disque, Cadhoc, Livre, etc.

* + ou - selon QF

Attention !

Cette méthode dérange puisqu'elle prive ses détracteurs de toute autre utilisation des fonds. FOcom se déclare farouchement opposée aux investissements aussi faramineux qu'inutiles déjà réalisés dans la pierre ou au service exclusif de tel ou tel organisme de vacances ! FOcom se déclare également opposée aux partenariats, aussi inutiles que coûteux, avec les CE de la SNCF ou d'EDF (actuellement en justice...).

Avec la méthode du « **Panier pour tous** », chaque salarié recevra, en début d'année, à domicile, un courrier lui détaillant sa situation personnelle ainsi que les nombreuses prestations ASC parmi lesquelles il pourra choisir en toute liberté et en toute quiétude.

FOcom rappelle au personnel que seuls des résultats d'élections conséquents, en faveur de FOcom, aux élections professionnelles de novembre 2011, permettront la mise en place de cette méthode particulièrement efficace, égalitaire et profitable à toutes et tous !



Avec FOcom, « Un panier pour tous, des prestations pour chacun ! »

**FOCOM, DES IDÉES CLAIRES
LE 22 NOVEMBRE 2011,
VOTONS FO COM !**